

*** LES GLIERES * [110 Rue de Pinon, 73700 BOURG ST MAURICE]**

De noreply@cis-immobilier.fr, le 2026-01-16 14:26

Madame ou Monsieur,

Nous vous informons que pour des raisons de force majeure (destruction partielle de la résidence), les occupants des appartements n°114.115.131.132.148.149, sont dans l'obligation de circuler par les coursives rejoignant le bâtiment B et ce jusqu'à l'ouverture du bâtiment désormais nommé C2 (partie du bâtiment C non propre à l'occupation à ce jour).

Nous vous remercions de faire en sorte que les coursives ne soient pas être encombrées par des effets personnels, afin de ne pas gêner la circulation, en cas d'urgence.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur, nos sincères salutations.



Service Syndic - CIS Immobilier

124, Avenue du Maréchal Leclerc - BP50, 73704 BOURG ST
MAURICE Cedex

www.cis-immobilier.com